

L'année politique communale 2009

*Bilan d'une année difficile, perspectives pour les villes et communes dont les investissements sont facteurs de relance économique: **Jacques GOBERT, Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie** a présenté ce jour à la presse les faits marquants de l'actualité municipale wallonne.*

Aménagement du territoire, logement, énergie, environnement, mobilité, développement économique, police et incendie: plus que jamais, les communes opèrent sur tous les fronts pour assurer le meilleur service au citoyen. Grandes et plus petites entités, communes urbaines et villes rurales partagent les mêmes problèmes, connaissent les mêmes impératifs, les mêmes difficultés avec quelques variantes liées à leur spécificité. Les communes sont plurielles, riches de leur diversité mais unies entre elles. L'UVCW est ainsi fière de jouer un rôle fédérateur pour ses membres: villes et communes, CPAS, zones de police, SLSP et intercommunales.

A l'occasion de la sortie de son rapport d'activités, l'UVCW a invité ce jour la presse à découvrir le panorama de l'année politique communale écoulée: crise économique et effet "ciseaux" sur les finances communales, bonne gouvernance et amélioration de la gestion communale, développement territorial, ... Quels sont les dossiers communaux importants? A quels problèmes les communes sont-elles confrontées? Quels défis les attendent?

L'UVCW a invité également la presse à mieux la connaître: comment aide-t-elle ses membres concrètement au quotidien? Quels services dispense-t-elle? Quel regard porte-t-elle sur les efforts d'amélioration continuée de la gestion communale?

Vous trouverez, ci-joint, le contenu du dossier de presse.

Pour tous renseignements : Alain Depret, Attaché de presse: 081/24.06.40 – 0472/32.59.39



CONFERENCE PRESSE – 4 MAI 2010 – 11H

"L'ANNEE COMMUNALE" – RAPPORT D'ACTIVITES DE L'UVCW

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir – et une certaine fierté – que, pour la 1^{ère} fois, je fais avec vous le point sur les faits marquants de la vie municipale wallonne.

Comme vous le savez, j'ai été appelé à la Présidence de l'Union en septembre dernier, suite à la mise en place d'un nouveau Gouvernement wallon et à la désignation de Paul Furlan en qualité de Ministre des Pouvoirs locaux.

Mon premier sujet sera donc tout simplement l'Union des Villes et Communes de Wallonie elle-même.

J'ai découvert une institution crédible, qui a de l'autorité parce que nous avons des positions claires, qui ont de l'impact, et qui sont bien représentatives de toutes les catégories de communes.

Je reviendrai sur cet aspect du travail politique de l'Union, qui est celui du Président et du Conseil d'administration, épaulé en cela par un solide staff qui fait un remarquable travail prospectif, de réflexion et qui permet à l'Union d'être toujours une force de proposition constructive.

Mais je voudrais aussi vous présenter l'autre branche du travail de l'Union qui est d'améliorer l'expertise des pouvoirs locaux – communes, CPAS, zones de police, sociétés de logement, intercommunales – et de renforcer les capacités de gestion des décideurs locaux.

Cette importante branche de notre activité, bien que moins connue du grand public, se décline en de nombreux services à nos membres. Ainsi, à côté de ***l'assistance-conseil*** – 2.000 consultations écrites et sept fois plus par téléphone – nous avons un important ***Service Formation*** qui est en plein développement suite à la demande croissante des pouvoirs locaux.

Si je vous en parle, ce n'est pas parce que je tiendrais tellement à souligner le travail de l'Union en la matière (- encore que -), mais parce que je tiens à mettre en évidence que les décideurs locaux – mandataires et cadres communaux – s'investissent résolument pour assurer leur formation permanente, élément incontournable d'une bonne gouvernance.

Ainsi, en 2009, 90 journées de formation ont été organisées et 9.000 municipalistes ont été formés. Pour prendre un exemple concret, la dernière formation sur les marchés publics a réuni 736 participants en 3 séances; rien que par cette formation, nous avons touché 175 communes, soit 2 sur 3.

De son côté, l'information à nos membres n'est pas en reste, puisque notre **site internet** – d'ailleurs accessible à tous – est consulté par plus de 2 millions de visiteurs par an! Les services communaux y trouvent notamment de nombreux modèles de délibérations et de règlements communaux téléchargeables, qu'ils peuvent compléter et modifier à leur guise.

Toujours sur notre site internet, une rubrique **Jobcom** permet à nos membres de mettre gratuitement en ligne leurs offres d'emploi; cette rubrique est consultée en moyenne par 140 visiteurs par jour.

Enfin, je voudrais aussi mettre en lumière le programme de **coopération internationale communale**, financé par la DGCD et porté par notre association. Près de 30 communes wallonnes – une sur dix – sont engagées dans ce programme de lutte contre la pauvreté sous l'angle spécifique du renforcement des communes du Sud. Une des composantes du phénomène complexe que représente la pauvreté est en effet un accès inadéquat aux biens et services publics et plus particulièrement aux services de proximité: état civil, assainissement de l'eau, gestion des déchets, développement économique endogène, amélioration et gestion des ressources financières font l'objet d'une coopération concrète entre des communes wallonnes et des communes africaines.

Beau témoignage de l'élan de solidarité internationale dont font preuve les communes wallonnes!

Mon deuxième sujet sera "l'effet de ciseaux" qui dégrade la santé financière des communes wallonnes.

Avec la crise, les communes sont confrontées à un "effet de ciseaux":

- d'une part, **les recettes diminuent**: les additionnels à l'IPP et au précompte immobilier, mais aussi les dividendes du secteur de l'énergie et de Dexia;
- d'autre part, **les dépenses augmentent**: notre Fédération des CPAS a tiré la sonnette d'alarme en ce qui concerne l'explosion des dépenses sociales: + 40 millions pour la répercussion sur les CPAS des exclusions du chômage.

C'est ainsi qu'en 2010, 1 commune wallonne sur 3 a présenté son budget en déficit. Les estimations de l'Union, au départ de l'impact des principaux dossiers financiers sur les communes, amènent le déficit 2010 des communes wallonnes à 174 millions d'euros.

De son côté le soutien des investissements publics est indispensable au maintien d'infrastructures publiques performantes – voyez, par exemple, les routes! – ainsi qu'à la relance de l'économie.

Pour rappel, le secteur public local belge assure près de 50% de l'investissement public du pays pour seulement 5% de la dette publique. Il faudrait développer un réel Fonds d'investissements pour infrastructures publiques locales.

Préserver la capacité des communes à financer les services publics locaux et garantir leur capacité d'investissement est donc aussi difficile qu'essentiel.

Comment y veillons-nous? Notre action s'est déployée sur 2 axes:

1° **La stabilité et la transparence des recettes:** c'est l'action de l'Union pour obtenir un droit de tirage pour les subventions, et qui vient d'être mis en place pour les travaux de voirie par le Ministre Paul Furlan, ce dont nous nous réjouissons.

Nous sommes aussi très attentifs au maintien du caractère dynamique des recettes communales: ainsi, l'électricité, gaz, les pylônes de télécommunications, les impétrants, bref, tout utilisateur du domaine public doit, à court ou moyen terme, assurer une rétribution de l'usage commercial du domaine public.

De même, gestionnaires de 90% de la voirie en Région wallonne, les communes revendiquent légitimement que leur revienne une partie de la recette de la future vignette routière.

Enfin, nous sommes vigilants quant au maintien d'un lien financier entre les entreprises et les communes, sinon il n'y aura demain plus un seul endroit où l'on acceptera d'installer une entreprise.

2° **Le juste financement des missions confiées et l'octroi des moyens adéquats pour assurer toute charge nouvelle:** on retrouve ici le volet fédéral de notre action sur les dossiers police et incendie. L'action conjuguée des Fédérations de pompiers et de l'Union des Villes et Communes a conduit – enfin – à un premier signal encourageant: 32 millions ont été dégagés par le Gouvernement fédéral pour le démarrage de la réforme: engagement de personnel, formation, équipement et infrastructure. Hélas, avec la chute du Gouvernement, ce refinancement, tant attendu par les municipalistes, prendra quelques mois de retard.

Mon troisième sujet est la gouvernance

La Région wallonne a un grand besoin de **simplification administrative**: pour les communes, comme pour les entreprises et les citoyens. Nous pensons bien évidemment en premier lieu aux difficultés d'application du CWATUP qu'il faut impérativement évaluer.

Pour les communes, la simplification administrative est un élément essentiel de la maîtrise des dépenses: coûts en personnel, procédures complexes qui entraînent des recours de toutes sortes, retards et donc intérêts et révisions de prix dans les chantiers, etc. – Sur ce point, le projet du Ministre Furlan est certes une belle avancée pour les communes, mais n'est pas encore un réel droit de tirage comme à Bruxelles, en Flandre et en Communauté germanophone, où il n'existe pas de contrôle régional sur l'usage de l'enveloppe attribuée à la commune (hormis la tutelle sur les marchés publics, évidemment).

Lors de notre audition au Parlement wallon dans le cadre de l'évaluation de la **tutelle**, nous avons également demandé une sérieuse "débureaucratization" de la tutelle.

Dans le registre de la simplification administrative, nous avons aussi en chantier une proposition pour une nouvelle architecture des taxes communales qui, à rendement constant, assurerait une **simplification de la fiscalité locale**.

Dans un autre registre de la gouvernance, les municipalistes se sont largement prononcés contre les restrictions au **cumul des mandats** de bourgmestre ou échevin et de député wallon. Un lien fort communes-Région est important, et pour les communes et pour la Région. Une mesure qui ne s'appliquerait qu'aux députés wallons n'a guère de sens, mais surtout c'est une solution non adaptée à ce qui est finalement une question de responsabilité et d'éthique personnelle dans l'exercice des mandats confiés par le citoyen.

Nous apportons aussi notre contribution à l'**amélioration de la gestion communale** par:

- l'élaboration d'un canevas souple de plan stratégique communal,
- la diffusion de bonnes pratiques de synergies commune-CPAS,
- et le développement de la fonction et des compétences managériales des fonctionnaires dirigeants: secrétaire et receveur.

Enfin, la gestion communale est frappée, elle aussi, par un "effet de ciseaux": le seuil d'exigence du citoyen augmente tandis que son seuil de tolérance diminue... au milieu **le bourgmestre, gardien, arbitre de l'intérêt général**, doit souvent jouer les équilibristes!

Très brièvement, un 4^{ème} et dernier thème: le développement territorial

Le développement territorial équilibré, entre régions, entre ville et campagne, est un enjeu stratégique.

Nous avons donc besoin au niveau de la Région wallonne de renouveler notre cadre structurant qu'est le Schéma de développement de l'espace régional (le SDER) et que sont ensuite les plans de secteur.

Au niveau local, nous avons besoin de réfléchir, entre bourgmestres, à un niveau transcommunal de "communautés de territoires", de "bassins de vie", aux problématiques de développement équilibré des services et infrastructures autour des pôles d'attractivité que sont les villes.

Qu'il s'agisse du logement, de l'accueil de l'enfance, de la mobilité, des implantations commerciales, des infrastructures médico-sociales, des programmes de cohésion sociale, des équipements sportifs, des zonings, ... le développement économique et social d'une "région" doit trouver son orientation politique et stratégique dans le cadre d'une coopération supracommunale.

La supracommunalité, la coopération entre communes, sera donc le thème du colloque jumelé à notre assemblée générale qui aura lieu le 21 mai prochain, ici à Namur au Palais des Congrès; je vous y invite d'ores et déjà.

Je vous remercie et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

JG/LMB/bdj/3.5.2010